

Question licence 3

Par **caroline26**, le **22/07/2015** à **13:07**

Bonjour à tous ,

Je m'adresse à vous car après avoir redoublé ma deuxième année je passe en troisième année : j'ai quelques questions et ça m'aiderait beaucoup si des étudiants ayant eu leur licence pourrait me partager leur expérience de licence 3 : charge de travail , difficulté etc ... De plus j'ai vu que j'aurais du droit du travail , droit commercial et procédure administrative au premier semestre et n'ayant pas les cours j'aimerais savoir si il y avait de bon site ou je pourrait trouver les cours pour éventuellement m'avancer ,

Un grand merci d'avance !

Par **Fax**, le **22/07/2015** à **14:50**

Bonjour,

Quant à mon ressenti sur la L3, j'ai trouvé qu'en comparaison à la L2 où le cap à franchir était méthodologique, la troisième année de licence est un cap à franchir au plan technique, ce qui signifie de nombreux cours aussi différents les uns que les autres et assez techniques (je pense notamment au droit du travail, au droit civil des biens, droit administratif des biens, ou encore au droit fiscal....). Donc la charge de travail est assez conséquente (mais il n'empêche que pour ma part l'année la plus difficile de la licence reste la L2, méthodologie oblige ;))

Pour ce qui est d'un aperçu des cours, vous pouvez jeter un oeil au site lexpublica il me semble qu'il y a un cours de contentieux administratif.

A mon sens, pour avoir le meilleur aperçu des cours, allez à la BU et jetez un oeil aux différents ouvrages :)

Bon courage à vous.

Par **caroline26**, le **24/07/2015** à **19:34**

Bonjour ,

Merci beaucoup pour votre réponse , effectivement la licence 2 m a paru extremement difficile a cause de toute cette nouvelle methodologie ...

J'irais voir le site lexpública en esperant que m avancer dans les cours m aidera pour cette année !

bon courage à vous aussi